➔ LES BASSINS DE VIE

Le bassin de vie est un territoire présentant une cohérence géographique, sociale, culturelle et économique et exprime des besoins homogènes en matière d'activités et de services.

Les 38 bassins de vie, construits autour d'un pôle de services et dans lesquels les habitants peuvent bénéficier des commerces et services les plus usuels structurent la vie quotidienne de l'Oise.

L'INSEE, dans son exploitation 2022 de la Base Permanente des Équipements, a retenu 23 bassins purement isariens.
Leurs caractéristiques dépendent de la taille de leurs pôles et de la nature du territoire et sont classés selon une typologie repérant des enjeux pour chaque territoire à partir d'indicateurs socio-démographiques, du niveau et de l'accès aux équipements.

Les principales agglomérations du département, Beauvais, Compiègne, Creil et Senlis, forment naturellement les quatre bassins animés par un grand pôle urbain.
Les autres, périurbains ou situés plutôt en zone rurale s'organisent autour de pôles de services intermédiaires peu nombreux et dispersés. Ce sont généralement des chefs lieux de canton, comme Breteuil, Grandvilliers, Noyon, Méru ou Crépy-en-Valois et quelques communes développées principalement par le commerce comme Bresles, Le Plessis-Belleville ou Verberie.
Si les temps d'accès médians au sein des bassins de vie autour de grands pôles ne sont que de quelques minutes, ils sont au maximum de 18 minutes à partir des communes environnantes d'un pôle plus modeste.

Depuis 2012, quelques bassins de vie ont disparus comme ceux de Mouy, Saint-Maximin, Orry-la-Ville ou Trosly-Breuil pendant que d'autres se sont se créés autour des pôles de Liancourt, de Thourotte ou de Verberie.
Certains se sont étendus : Beauvais et Grandvilliers au détriment du bassin de vie normand de Gournay-en-Bray, Compiègne vers l'est jusque Vic-sur-Aisne et Saint-Just-en Chaussée incluant la moitié de son voisin de la Somme Montdidier.

De nombreuses communes, en limite départementale sont attirées par l'un des 15 pôles extérieurs à l'Oise. La plupart de ces bassins de vie n'ont qu'une influence modeste sur le territoire isarien, mais certains exercent une attraction sur un nombre important de communes : à l'ouest Gisors et Gournay-en-Bray, au sud Persan-Beaumont jusqu'à Chambly.

38 pôles,
attraction des 679 communes isariennes

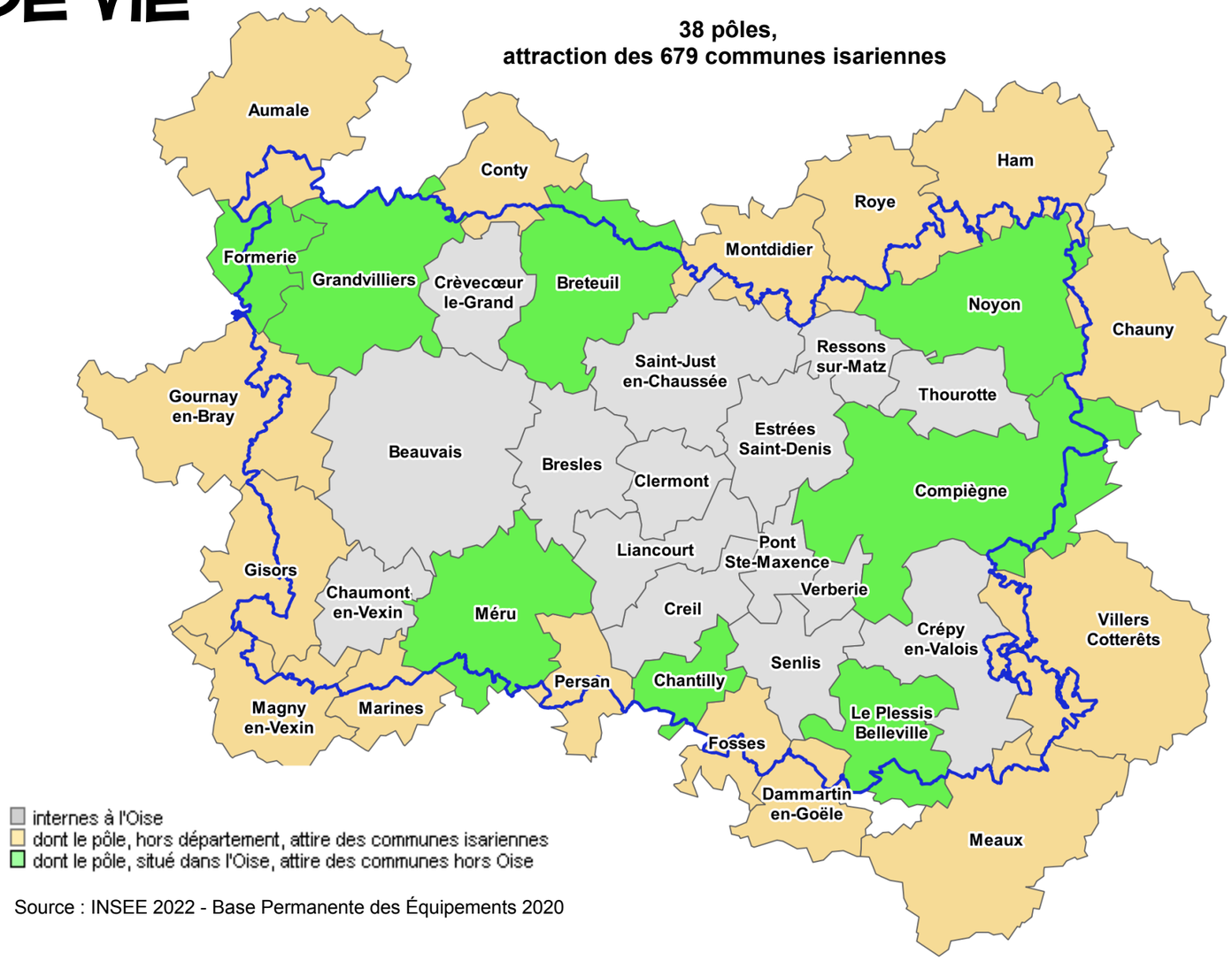

Source : INSEE 2022 - Base Permanente des Équipements 2020

La définition de l'INSEE

Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

On délimite ses contours en plusieurs étapes. On définit tout d'abord un pôle de services comme une commune ou unité urbaine disposant d'au moins 18 des 35 équipements de la gamme intermédiaire de la BPE 2020.

Les zones d'influence de chaque pôle de services sont ensuite délimitées en regroupant les communes les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, par la route à heure creuse.

Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune la plus proche proposant cet équipement.

La **base permanente des équipements (BPE)** est destinée à fournir le niveau d'équipement et de services rendus par un territoire à la population. Elle permet de produire différentes données, comme la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement, ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue des habitants, toutes ces données étant rapportées à une zone géographique qui peut être infra-communale.

La localisation fine des équipements et de la population permet de calculer des distances entre communes équipées et non équipées par exemple, d'étudier la concentration spatiale des équipements, de mettre en rapport les équipements et leurs utilisateurs potentiels.

Une répartition des équipements en trois gammes :
- de proximité : 28 types d'équipements dont épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, coiffeur, école élémentaire, médecin généraliste, masseur kinésithérapeute, pharmacie, taxi, …
- intermédiaire : 35 types d'équipements dont banque-caisse d'épargne, école de conduite, police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation, hébergement pour personnes âgées …
- supérieure : 47 types d'équipements : pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma, …